



ARRÊTÉ TEMPORAIRE, RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE, STATIONNEMENT

N° 041-2025-RG - Réglementation générale - Création d'un emplacement pour personnes handicapées rue Paul Langevin

1 DOCUMENT - Publié le 29 janvier 2025

 **041_2025_RG_P_S.pdf**
(.pdf, 62,6 KB)

 **TÉLÉCHARGER**



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**

